

Petit aide-mémoire à l'usage des contributeurs et correspondants de Diana, Chasse & nature

Généralité:

- Aucune garantie de publication ne peut être donnée aux articles envoyés sans discussion préalable. Je fais mon possible pour les placer, en regard de l'espace à disposition, de la cohérence avec le reste du magazine.
- Il peut arriver que des compléments ou des remaniements soient demandés.

Agenda:

- D'une manière générale, et sauf exception pour raison d'actualité, les articles doivent être rendus autour du 10-12, pour parution le mois suivant.
- Les infos cantonales peuvent attendre jusqu'au 15, toujours pour parution le mois suivant.
- Le magazine est généralement bouclé le 20, ce qui laisse le temps pour les ultimes relectures et corrections, et les allers-retours avec la graphiste et l'éditeur pour le contrôle de la pub.
- À partir du 25, il n'est pratiquement plus possible d'intervenir sur le contenu, sauf si on décèle une grosse coquille. Les fichiers sont en partance pour l'imprimerie.
- Le présent agenda peut varier de quelques jours selon les périodes, vacances, fêtes, etc ...

Lignage:

- Les articles doivent faire entre 6'000 et 8'000 signes (espaces compris).
- Le lignage ne comprend pas le titre et le chapeau.
- Lorsque le sujet le justifie, il est possible d'aller au-delà. Notamment pour un dossier.
- Ne jamais dépasser les 12'000 signes, ça prend trop de place en rapport à notre pagination.

Sujets:

- Dans la mesure du possible, informer la rédaction les premiers jours du mois, pour le mois suivant du projet de sujet. Soit, par exemple, pour un sujet à paraître en septembre, faire la proposition début août.
- **En principe, les propositions doivent comporter:**
 - un titre de travail
 - le rapport à une actualité en question (s'il y a lieu)
 - la problématique et son écho en Romandie (toujours s'il y a lieu) l'angle envisagé
 - le mode de traitement (interview, portrait, reportage, enquête, dossier, analyse ...)
 - les personnes que vous envisagez d'appeler.

Cette méthode ne peut évidemment pas s'appliquer à tous les types d'articles. Notamment s'il s'agit d'une histoire de chasse. Elle constitue toutefois un guide de travail pour le contributeur, et permet au rédacteur d'amener une éventuelle orientation, ou des attentes.

- Toujours avoir en tête pour attaquer vos sujets les questions de bases de la rédaction journalistiques: **Qui? Quoi? Quand? Où ? Pourquoi? Comment?**

Rubriques:

Les rubriques ne sont pas formellement arrêtées, mais une segmentation plus claire du magazine constitue un objectif de la rédaction. Ci-après les principales rubriques que je souhaite avoir. Chaque numéro devrait comporter en tout cas une interview ou un portrait (les deux quand ça se présente), un dossier, et une actualité, et le coin du pêcheur. Pour le reste, ça peut être variable en fonction des sujets.

Liste des rubriques:

- **Actualité;** pour les sujets directement liés à l'actualité, la politique, etc ...
- **Dossier;** tous les sujets traités de manière générale et approfondie en faisant réagir plusieurs intervenants, et citant plusieurs sources. On peut parler de la sécurité, de la formation, de la chasse dans tel ou tel pays, du marché des armes de chasse et son devenir, de la fourrure, des stands de tir, les voyages de chasses ... aucune limite, mais doit impérativement être avalisé avant de se lancer.
- **Interview;** intégrer des femmes, des politiciens (aussi des verts, et de gauche), des artistes, des grands chasseurs, des écrivains, des chefs de cuisine ... Tous doivent évidemment avoir une relation avec la chasse, et idéalement avoir une petite accroche avec l'actualité.
- **Portrait;** Même type de personnes que pour les interviews. Techniquement, un portrait doit toujours contenir des incises (entre guillemet) de la personne portraitisée, ainsi qu'un court avis d'un tiers qui la connaît bien.
- **Faune/Nature;** (éventuellement Avifaune) pour tous ce qui touche aux animaux, aux milieux, mode de vie, de reproduction. Les questions qui touchent les espèces ...
- **Cynologie;** ce qui est en rapport aux chiens, à leurs élevages, leur comportement, leurs dressages ...
- **Le coin du pêcheur;** thème évident, lié à la pêche, avec des histoires, mais également des articles techniques, des problématiques, des thèmes liés à l'état des rivières, aux espèces ...
- **Passion Chasse;** rubrique un peu fourre-tout. Pour toutes les histoires de chasse, généralement rapport à des vécus, des reportages avec d'autres groupes, des voyages ...
- **Histoire/Culture;** en rapport à la tradition de la chasse, à la muséologie, à l'histoire de la chasse dans les différentes périodes de l'humanité ...
- **Technique;** pour ce qui touche au matériel, armes, optiques, munitions, couteaux, sac à dos, vêtements ...
- **Dans le rétro;** pour les histoires de chasses passées. Les inracontables d'une autre époque ...

Correspondants:

Les pages dédiées aux sections cantonales, à Chasse Suisse, Diana Romande, ainsi qu'aux diverses associations liées à Diana Romande constituent en quelque sorte «l'espace club» du magazine. Celles qui permettent au lecteur de s'identifier à la revue

- Les PV d'assemblées sont bienvenus. Il convient toutefois de donner une place équitable à toutes les sections.
- Lorsque c'est possible, pour des longs procès-verbaux, faire si possible des comptes-rendus résumés.
- Les nécrologies doivent osciller entre 2'500 et 3'000 signes

Petite marche à suivre pour les textes CHASSE ET NATURE

Les correspondants sont responsables du contenu et de l'exactitude des textes (adresses, sites internet, affirmations, jargon ...).

Dans le souci d'unifier les documents Word reçus, merci de respecter les règles suivantes:

1. Heures: abrégé (11h30 ou 11h et non pas 11h00).
2. Prix: CHF (et non Fr. ou francs), puis demi-tiret pour les décimales (CHF 50.-).
3. Demi-tirets pour les incises.
4. Dates: dans le texte en toutes lettres, exemple le 16 septembre 2016
5. Légendes: avec point, les noter sur les documents Word
6. Rubriques: noter la rubrique en haut du document Word
7. Titre: écrire le titre en bas-de-casse (minuscules et non pas en capitales), idem pour le chapeau
8. Distance: ne pas abrégé les distances (24 m) mais les noter en toutes lettres (24 mètres)
9. Pourcentages: avec signe, sans espace (33%)

Pour la relecture, nous appliquons les règles typographiques romandes:

1. Pas d'espace après et avant les guillemets («maison» et non « maison ») et avant un deux-points, un point-virgule, un point d'exclamation, d'interrogation ...
2. Pas d'accent à la lettre initiale (capitale) d'un mot en bas-de-casse (Elodie, pas Élodie, ÉTUDE, étude, Etude).
3. Chiffres: l'âge avec chiffre (elle a 8 ans) et la durée en toutes lettres (depuis huit ans). Si un nombre est le premier mot de la phrase, en toutes lettres (Cinquante personnes ...).